

ELISABETH MARTIN ¹

(? -1634-1649)

Elisabeth Martin est née vers 1612-1614 à Argenteuil. C'est l'une des toutes premières Filles de la Charité, elle est venue dans la Compagnie dès le mois de mars 1634.

Son parcours dans la Compagnie

Les renseignements manquent sur les quelques années passées à Paris : Elle est d'abord envoyée servir les pauvres à l'Hôtel Dieu de Paris, puis à la paroisse Saint Paul, et sans doute d'autres paroisses.

En 1639, Elisabeth (souvent appelée Isabelle) est choisie pour la fondation toute nouvelle à l'Hôtel-Dieu d'Angers. Elle sera la supérieure de la petite communauté, composée au départ de trois Sœurs, puis rapidement de cinq. Sa santé l'oblige tout d'abord à un séjour à Richelieu, puis à son rappel à Paris en septembre 1641.

En mars 1643 Jeanne Dalmagne est très gravement malade à Nanteuil le Haudoin. Louise de Marillac ne pouvant se rendre près d'elle envoie Elisabeth Martin pour l'assurer de son affection et de ses prières .

Au cours du Conseil de la Compagnie de juillet 1646 s'organise la nouvelle implantation à l'hôpital de Nantes. Elisabeth Martin, dont la santé s'est raffermie, est choisie comme supérieure de cette nouvelle communauté de cinq puis de 7 Sœurs. Louise de Marillac va elle-même conduire les Sœurs à Nantes fin juillet. Après un long voyage de 14 jours en coche, puis en bateau sur la Loire, la petite troupe est accueillie avec enthousiasme par la population.

Mais très rapidement, Elisabeth doit faire face à des conflits communautaires. Intimidée par de fortes personnalités, elle prend peur et se trouve comme paralysée par la situation. Jeanne Lepintre, Sœur envoyée de Paris et du Lazariste Monsieur Lambert aux Couteaux, venu de Richelieu essayeront de dénouer la situation. Deux Sœurs sont rappelées Paris, Elisabeth Martin est nommée Supérieure à Richelieu, et Jeanne Lepintre reste sur place pour diriger cette communauté éprouvée.

A Richelieu, Elisabeth retrouve son équilibre. Elle assure avec une autre Sœur le service des pauvres à domicile et l'école aux petites filles. Sa santé s'altère à nouveau, elle meurt au mois de mars 1648.

Louise de Marillac est proche d'elle et l'accompagne durant les années de maladie et particulièrement lors des conflits communautaires.

Accompagnement au temps de la maladie

Elisabeth Martin apparaît comme une jeune de santé fragile. Née à Argenteuil, elle doit mal supporter la vie de Paris, pleine de miasmes malsaines ! Elisabeth sera, tout au long de sa courte vie, confrontée à une santé déficiente, avec des moments d'accalmie, des moments de recrudescence de lourde fatigue.

Si l'on regarde les lettres de Vincent de Paul et de Louise de Marillac parlant des premières Sœurs, on ne peut qu'être frappé par la grande affection qu'ils ont pour elles. Ils les connaissent bien avec leurs déficiences et leurs richesses. Que dire du petit mot de Vincent de Paul à Mademoiselle à propos d'Elisabeth Martin : que de délicatesse, d'attention !

« Il est expédient de faire manger des œufs à la bonne fille Isabelle ² . Mon Dieu, que cette bonne fille m'attendrit ! Je la salue de tout mon cœur et me propose de célébrer la sainte messe demain pour elle, Dieu aidant. »³

¹ Séquence vincentienne Découverte de Louise de Marillac

Comment affronter cet état de maladie qui rend difficile le service direct des pauvres ? Louise est précise dans ses directives.

Accepter de se soigner correctement

Tout d'abord, Louise de Marillac incite Elisabeth Martin à se soigner correctement, selon les moyens en usage au XVII^{ème} siècle.

En 1640, elle lui recommande la « *bonne eau* »⁴. Voyant que cela ne suffit pas, les Fondateurs songent, l'année suivante, à la retirer de l'hôpital d'Angers et à l'envoyer à Richelieu où l'air est meilleur. Confortée par les conseils de l'Abbé de Vaux, Elisabeth, malgré le déchirement de quitter Angers, ses compagnes et les malades, accepte de partir.⁵ L'air de la campagne est favorable. Elisabeth se rétablit. Elle va pouvoir reprendre son service, non à Angers, mais à Richelieu même, puis à Paris et enfin à Nantes.

Les multiples difficultés qu'elle va rencontrer début 1647 dans la communauté de Nantes vont affecter tout son être.

Revenue à Richelieu fin 1647, elle est à nouveau malade. Louise de Marillac désire des précisions sur son état de santé et lui indique les remèdes à prendre et comment les préparer. Quelle attention maternelle !

*« Je suis bien en soin de l'incommodité de ma Sœur Elisabeth, je la prie me la bien mander au long, et je crois qu'il est nécessaire qu'elle se purge assez souvent; mais doucement et qu'elle prenne tous les matins à jeun, un bon verre d'eau d'orge bien bouillie, mais fort claire pourtant, dans ce que elle mettra un peu de bon miel ou du sucre, et autant le soir fort loin du repas. »*⁶

Et Louise recommande à Anne, la compagne, de soulager sa soeur servante, mais celle-ci ne doit pas hésiter de demander ce dont elle a besoin.

*« Je prie ma Sœur Anne d'avoir grand soin de vous, je m'assure qu'elle le fait déjà, mais je souhaite que ce soit en esprit de parfaite charité et vue d'obligation. Je sais, ma chère Sœur, qu'elle vous aime et honore, ce qui me donne grande assurance qu'elle ne manquera pas à tout ce que vous désirerez d'elle. Mais aussi je vous prie de lui demander toutes les assistances dont vous aurez besoins, avec grande confiance.»*⁷

Louise n'a jamais souhaité des mortifications qui altèrent la santé. Pour elle, la simplicité doit être la dominante de la vie des Filles de la Charité, simplicité qui permet de mander ce dont on a besoin, simplicité qui règle aussi bien l'ascèse que les relations communautaires.

Accepter la maladie dans la paix

Louise de Marillac invite Elisabeth à regarder son état de malade comme étant un signe de la volonté de Dieu pour elle en ce moment. La maladie n'est pas à rechercher, mais lorsqu'elle est là, il faut demeurer dans la paix

*« Que je compatis à vos peines ! Je voudrais que vous les adoucissiez par une pensée continuelle que vous êtes en l'état que Dieu vous veut [...] Pensez donc que Dieu veut que vous soyez gaie et en paix parmi toutes vos peines. »*⁸

Connaissant la solidité de la vie spirituelle de sa correspondante, Louise n'hésite pas à lui proposer de contempler le Christ en Croix et d'accepter d'unir ses souffrances aux siennes pour le salut du monde.

« Il paraît bien que vous êtes bien à notre bon Dieu, puisque sa miséricorde s'exerce continuellement sur vous. Ayez bon courage et ne vous en ennuyez, je vous prie, dans l'espérance que Dieu tirera sa gloire de votre misère.[...] Je supplie notre cher Jésus crucifié nous attacher

² Elisabeth Martin est souvent désignée par ce prénom Isabelle (terme espagnol d'Elisabeth)

³ Vincent de Paul à Louise de Marillac - vers 1636 - Doc. 157

⁴ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - vers 1640- Ecrits 32

⁵ cf. Louise de Marillac à l'abbé de Vaux - 23 octobre 1641 - Ecrits 62

⁶ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - vers 1648- Ecrits 248

⁷ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - 3 août 1648 - Ecrits 250

⁸ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - 1640 - Ecrits 36

fortement à sa croix, à ce que étant étroitement unies à Lui en son saint amour, que nos petites souffrances et le peu que nous agissons soit en amour et pour son amour. »⁹

Et plus tard, en 1648, Louise encourage de nouveau Elisabeth, atteinte de pulmonie (une forme de tuberculose) à honorer les souffrances du Fils de Dieu.

« Notre bon Dieu vous rend donc fortement participante de ses souffrances, permettant que vous soyez fort mal [...] Assurez-vous que c'est une marque de l'amour que Dieu a pour vous puisqu'en cela il vous rend en quelque façon semblable à son Fils. Souffrez donc, en son même esprit, par soumission à tout ce que Dieu voudra de vous, et vous servez de tous les moyens qui vous seront donnés pour recouvrer votre santé. »¹⁰

Les conseils de Louise de Marillac peuvent-ils être parlants pour aujourd'hui ? Est-il possible de dire que la maladie est une marque de l'Amour de Dieu ?

« C'est un état mystérieux, elle est visite de Dieu, et celui que la main du Seigneur a touché, selon l'expression de Job, devient d'une certaine manière sacré. Il souffre et cela suffit pour le considérer comme vivant en sa chair ce qui manque à la Passion du Christ, comme le dit Saint Paul. Tout malade enseigne par son existence même que la vie humaine est marquée du signe de la Croix. »¹¹

Pour Vincent de Paul, comme pour Louise de Marillac, la maladie est une heure de vérité où la personnalité se révèle dans ce qu'elle a de plus profond et de plus vrai. C'est souvent un temps et un état aptes à la réflexion et à un nouveau regard sur la vie et le monde.

La maladie est un temps de connaissance, par l'expérience personnelle, de la souffrance et des multiples adversités que supportent les pauvres. *« Les pauvres sont nos Maîtres et nos Seigneurs »*. Cette expression n'est pas une simple formule, elle interroge le comportement de toute servante.

Accompagnement lors de conflits communautaires

En juillet 1646, Louise de Marillac est allée conduire six Sœurs à l'hôpital de Nantes. Elisabeth Martin a été choisie comme Sœur Servante de cette nouvelle communauté. Alors que tout semblait bien partir, dès le début de l'année 1647 apparaissent au sein de la communauté des tensions qui vont s'aggraver de jour en jour.

Début mars 1647, Louise reçoit une lettre de l'aumônier de l'hôpital, Monsieur Maurice Fuset, qui se fait l'interprète de quelques Sœurs. La critique de la Sœur Servante est violente :

« Elles (4 ou 5 Soeurs) se plaignent fort de ce qu'elle (Sœur Elisabeth Martin) les traite avec trop d'empire et suffisance, et jamais ne leur commande ou défend rien que par un esprit chagrin, bizarre, mélancolique, dépitieux et trop hautain, et sans cesse les picote pour des riens ce qui les décourage étrangement. »¹²

En même temps, arrive la lettre de Monsieur des Jonchères, accompagnateur spirituel de la communauté de Nantes. Il signale la désunion dans la communauté. Son regard sur la situation est beaucoup plus nuancé. Il reconnaît qu'Elisabeth Martin a beaucoup de difficultés avec certaines Sœurs, ses remarques sont justifiées, mais souvent mal exprimées :

« Si elle avait la patience de prendre son temps comme d'attendre à un jour de communion ou la conférence du vendredi, elle ferait la remontrance avec plus d'efficacité, la faisant en esprit de douceur. »¹³

Il s'attarde sur le comportement de la Supérieure, comportement qui suscite chez ses compagnes des réactions :

« (Elle est) un peu trop triste et austère de son naturel et défiante, ne s'ouvre pas assez librement et peut répondre quelquefois trop aigrement et quand il n'est pas temps, ce qui peut excuser quelquefois quelque réplique peu respectueuse. . »¹⁴

⁹ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - 5 juillet 1641 - Ecrits 54

¹⁰ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - 3 août 1648 - Ecrits 250

¹¹ cf. Fiches vincentiennes - n° 12 - Les malades

¹² Monsieur Maurice Fuset à Louise de Marillac - 1er mars 1647 - Doc. 447

¹³ Monsieur des Jonchères à Louise de Marillac - 2 mars 1647 - Doc. 450

Elisabeth Martin, très bouleversée par la situation, a fait écrire Brigitte, une de ses compagnes. De son côté, Marguerite Noret a rédigé et envoyé une longue lettre pleine de détails. Le 19 mars, Elisabeth *“le cœur transi”*, s’est enfin décidée à prendre la plume. *“Les larmes aux yeux”*, elle raconte ce qui se passe : la constitution de deux groupes antagonistes dans la communauté, la suspicion mutuelle, les critiques et les moqueries sur ce que fait l’autre groupe, etc... Elisabeth supplie sa Supérieure de la décharger de sa fonction de Sœur servante.

*« Au nom de Dieu, je vous en conjure, et c'est de tout mon cœur, car je crois que jamais je ne me sauverai dans ces charges, ma chère Mère, je suis si lasse de vivre dans les désordres qui sont peut-être par ma mauvaise conduite. C'est pourquoi je vous prie à mains jointes et de toute l'étendue de mon cœur d'en mettre une autre ma place. »*¹⁵

Quelle souffrance pour Louise de constater un tel désordre à Nantes. La lettre de Monsieur des Jonchères signale aussi que les Règles ne sont guère observées, que le service spirituel des malades est délaissé, que la charité et l’humilité n’animent plus la vie communautaire...

Quelle va être la réaction de la Supérieure Générale devant une telle situation ? Tout d’abord Louise essaie de saisir ce qui se passe. Elle comprend que Catherine Bagard s’est laissée entraîner dans une relation trop affective avec l’aumônier. Elle connaît le tempérament très indépendant d’Henriette Gesseume et perçoit que cette forte personnalité a du tenir tête à sa Sœur Servante et cela sans ménagement. Les réactions d’Elisabeth ne l’étonnent pas. N’arrivant pas à dominer la situation, elle s’est laissée envahir par la peur, peur qui la paralyse le plus souvent et provoque des interventions intempestives et autoritaires.

Louise informe Monsieur Vincent qui est à Fréneville. Elle lui communique les lettres reçues. Puis l’un et l’autre vont écrire¹⁶ à toute la communauté, leur rappelant leur identité de Fille de Charité, les invitant à une réelle révision de vie et à la soumission à l’autorité. La situation leur paraissant nécessiter des changements, il est décidé d’envoyer une Sœur faire la visite de la communauté (visite régulière). Jeanne Lepintre quitte Paris après le Conseil du 20 juin.

Louise apprend soudain qu’Elisabeth Martin est à Angers (situé à 80 kilomètres de Nantes). Elisabeth a-t-elle eu peur de l’arrivée de la Visiteuse, ou bien voulait-elle aussi demander conseil à l’abbé de Vaux qu’elle a connu lors de son séjour à l’hôpital Saint Jean. La surprise de Louise est grande : elle s’étonne d’un tel comportement. Un capitaine quitte-t-il son bateau lorsque celui-ci est en train de couler ? La lettre envoyée à Angers révèle la profonde affection de Louise pour cette Sœur qui souffre :

*« J'ai été bien étonnée de savoir que vous étiez à Angers; il faut que ce soit pour quelque besoin bien grand, puisque vous avez prévenu l'obéissance. Hors cela il ne me pourrait entrer en l'esprit que ma Sœur Elisabeth fit infidélité pareille. C'est pourquoi, ma chère Sœur, Monsieur Vincent m'a donné charge de vous prier de nous mander bien amplement ce qui est cause de ce voyage, et vous donner ordre de ne bouger d'Angers jusqu'à ce que vous nous ayez donné nouvelles, et que vous ayez eu réponse. »*¹⁷

A la demande de Vincent de Paul, Monsieur Lambert qui est à Richelieu se rend à Nantes pour seconder Jeanne Lepintre. Après avoir rencontré les Sœurs, il confirme les décisions prises et facilite leur exécution. Catherine Bagard et Antoinette Larcher rentrent à Paris, Elisabeth Martin est envoyée à Richelieu, Jeanne Lepintre est nommée Sœur Servante à Nantes.

Peu après, Louise de Marillac envoie une longue lettre à Elisabeth Martin, devenue Sœur Servante à Richelieu. Elle ne fait nullement allusion à tout ce qui lui a été reproché : ses imprudences¹⁸ durant son

¹⁴ Monsieur des Jonchères à Louise de Marillac - 2 mars 1647 - Doc. 450

¹⁵ Elisabeth Martin à Louise de Marillac - 19 mars 1647 - Doc. 453

¹⁶ cf la lettre de Vincent de Paul - 24 avril 1647 - Doc. 457-460 - celle de Louise de Marillac - 8 mai 1647 - Ecrits 195-197

¹⁷ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - 10 juillet 1647 - Ecrits 209

¹⁸ cf. Monsieur Lambert à Vincent de Paul - 26 juillet 1647 - Doc. 484

séjour à Nantes, ces sorties fréquentes de l'hôpital pour aller confier ses peines à Mère Marie Constance au Monastère de la Visitation et lui demander conseil, sa fuite à Angers, ses réparties dures envers ses Sœurs. Elle lui souhaite seulement de parvenir à surmonter son échec.

« Je m'imagine que votre esprit s'est trouvé en grande paix, étant hors des grands embarras et troubles dont vous êtes sortie. »¹⁹

Louise invite Elisabeth à ne pas se laisser aller au pessimisme, au mépris d'elle-même, mais à regarder cette épreuve comme un moyen qui lui a été donné pour entrer plus avant dans l'amour de Dieu :

« (Prenons) de la conduite de sa Providence tout ce qui nous arrive contre nos sentiments ; si nous marchons de cette sorte en la présence de Dieu, nous serons quittes de beaucoup de peines que nous nous donnons par la recherche et amour désordonné de nos propres satisfactions. Je vous veux croire dans cette pratique, puisque je sais que véritablement vous voulez aimer Dieu et le servir toute votre vie, je supplie sa bonté vous faire cette grâce »²⁰

La Supérieure des Filles de la Charité fait confiance à l'accompagnement des Lazaristes présents à Richelieu. Ils sauront aider Elisabeth à reprendre pied :

« Je suis en très grand repos de nos Sœurs quand je sais qu'elles ont le bonheur de la direction de nos très honorés Messieurs . Je vous prie, ma Sœur, de faire grand cas de leur conduite, et que leur bonté n'empêche point le respect et la soumission que vous leur devez »²¹

Aujourd'hui comme hier Louise appelle chacune à bien considérer la fonction de la Sœur Servante. Elle invite chaque Sœur Servante à ne pas considérer cette charge comme une fonction honorifique, mais à comprendre qu'elle demande un réel oubli de soi, un vrai souci des autres, de courage. Louise aime l'image parlante du mulet. Elle l'utilise plusieurs fois en parlant aux Sœurs Servantes :

« Il faut penser que celles qui ont des charges doivent être les mulets de la Compagnie. Demandons à Notre Seigneur cet esprit et pour vous et pour moi, je vous en prie »²²

Le mulet, un animal robuste, peu exigeant, capable de porter de lourdes charges, un animal au pied assuré dans les chemins difficiles.

Louise demande aux compagnes de s'interroger sur leur comportement face à leur Sœur Servante. Elles ne peuvent nier les manques de leur Sœur Servante, mais elles doivent apprendre à les dépasser. Toute Sœur exerçant une parcelle d'autorité reste une Sœur parmi les autres avec ses richesses et ses déficiences.

Chacune, comme le disent les Constitutions, doit s'engager dans la construction de sa communauté locale en mettant au service de tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, avec humilité, respect, soumission, et amitié.

« La Communauté devient ainsi une communion où chacune donne et reçoit, où elle met tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est au service de toutes. C'est un lieu d'affection, d'estime et de respect, d'égalité entre les Sœurs, unies dans la conviction d'un même appel. Cette motivation surnaturelle dispose le cœur à une amitié vraie, sans exclusivité, à une acceptation des diversités lesquelles, loin de séparer, apportent un enrichissement réciproque. Les Sœurs cherchent en simplicité et humilité à progresser ensemble vers le Seigneur. »²³

Louise de Marillac n'a jamais enfermé Elisabeth Martin dans ce qui a pu briser son dynamisme : son état de malade, son incapacité à maintenir l'union dans sa communauté. Au contraire, Louise fait confiance à cette soeur confrontée à des difficultés : elle ne les nie pas, mais l'aide à les comprendre, à les dépasser pour voir plus loin, pour vivre une plus grande intimité avec son Seigneur et Maître.

¹⁹ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - vers novembre 1647 - Ecrits 231

²⁰ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - vers novembre 1647 - Ecrits 231

²¹ Louise de Marillac à Elisabeth Martin - vers novembre 1647 - Ecrits 231

²² Louise de Marillac à Cécile Angiboust - décembre 1654 - Ecrits 457

²³ Constitutions C 2, 17

Louise a fait confiance à Elisabeth en la nommant Sœur Servante du tout premier hôpital, malgré une santé souvent fragile. Elle l'a reconnue capable d'animer cette communauté située à l'intérieur d'un établissement, en relation très directe avec des Administrateurs et des médecins.

Louise fait confiance à Elisabeth revenue à Paris, après un premier séjour à Richelieu, en l'envoyant à Nanteuil la remplacer près de Jeanne Dalmagne mourante et lui porter un message plein de tendresse et d'acceptation de la volonté de Dieu :

« (Dieu) sait le regret que j'ai de ne pouvoir vous assister en ce dernier acte d'amour, que je crois que vous ferez, de donner votre âme très volontiers au Père Eternel, avec désir qu'elle honore l'instant de la mort de son Fils. Notre bonne Sœur Elisabeth vous va assurer de l'affection de toutes nos Sœurs et du désir que vous vous souveniez d'elles dans le Ciel, quand Dieu vous aura fait miséricorde. »²⁴

C'est tout le Conseil de la Compagnie qui fait confiance à Elisabeth en confirmant le choix de Louise de Marillac pour être la Sœur Servante de la nouvelle communauté de Nantes. Anne Hardemont, une des conseillères, la présente comme *« une personne pourvue de toutes les qualités requises »²⁵*.

Faire confiance n'est pas un appel à fermer les yeux, c'est tout au contraire à bien les ouvrir pour savoir à qui l'on s'adresse et connaître les limites de ce qui peut être demandé.

Savoir faire confiance à ceux qui travaillent avec elle est essentiel pour toute personne chargée de responsabilité.

²⁴ Louise de Marillac à Jeanne Dalmagne - mars 1644 - Ecrits 107

²⁵ Conseil de la Compagnie - 28 juin 1646 - Doc. 404